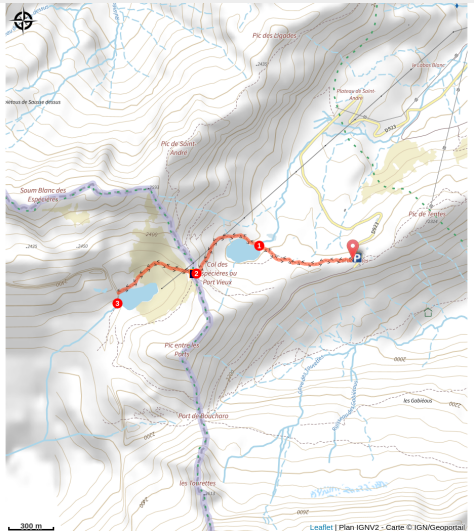


Les lacs des Espézières et de Sautaro

Gavarnie-Gèdre



Le lac des Espézières



Balade familiale pour découvrir un petit lac de montagne plein de charmes.

Pour les plus courageux, une petite incursion en terres espagnoles vous permettra de découvrir le lac de Sautaro et le panorama exceptionnel sur les vallées françaises et espagnoles.

Infos pratiques

Pratique : A Pied

Durée : 2 h

Longueur : 3.9 km

Dénivelé positif : 248 m

Difficulté : Facile

Type : Aller-retour

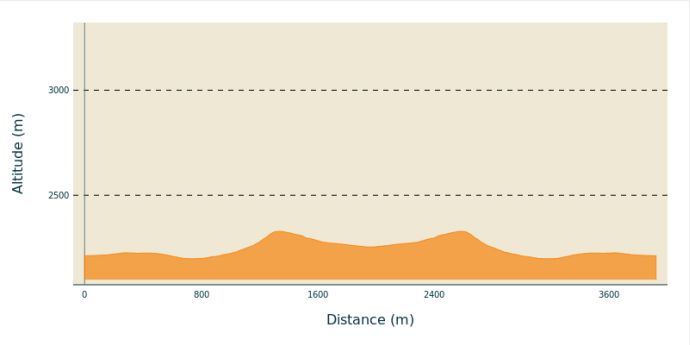
Thèmes : Cols et Sommets, Flore, Lac, Point de vue et paysages

Accessibilité : En famille

Itinéraire

Départ : Col des Tentes, Gavarnie
Arrivée : Col des Tentes, Gavarnie
Communes : 1. Gavarnie-Gèdre

Profil altimétrique



Depuis le col des Tentes, un sentier plat et facile vous conduit en 20 minutes jusqu'au lac des Espézières, niché dans un petit cirque abrupt.

1 - Le lac des Espézières

En longeant le lac en direction du col des Espézières, le lac offre un autre visage au randonneur avec en arrière-plan les hauts sommets de Gavarnie. Les familles avec enfants s'arrêteront à ce premier lac.

Pour ceux qui continuent, le sentier s'élève ensuite au-dessus du lac, dans une pente raide mais heureusement courte (attention à un court un passage escarpé).

2 - Col des Espézières :

Le sentier débouche au col-frontière avec l'Espagne. La vue est ici splendide ! Au sud, le lac de Sautaro et les sommets espagnols colorés de la Sierra Tendeñera. Au Nord, une vue étendue sur les sommets de Gavarnie, du Pic Long ou encore du Néouvielle.

3 - Le lac de Sautaro

Possibilité de descendre sur le versant espagnol pour atteindre les berges paisibles du lac de Sautaro.

Retour par le même itinéraire.

Sur votre route...



A Borne frontière (A)

Le tracé de la frontière franco-espagnole remonte à la signature du traité des Pyrénées entre les royaumes d'Espagne et de France, en 1659. De 1784 à 1792 la commission Caro - d'Ornano dite "des limites" fut chargée de clarifier le tracé afin d'éviter les contestations. Le traité des Pyrénées, signé à Bayonne le 2 Décembre 1856 et trois autres conventions additives, achevèrent le travail après deux siècles de négociations, de cartographies et de tractations pour arriver à un tracé qui ne fut plus trop contesté. Le traité précisait que la frontière suivait la ligne de partage des eaux entre les deux pays, avec quelques exceptions, dans le val d'Aran et pour l'enclave de Llívia notamment. Elle devait être matérialisée par des bornes de pierre ou des croix gravées dans la roche et numérotées d'est en ouest.

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Coeur du Parc national des Pyrénées

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : Parc national des Pyrénées : [Contact](#)

Un Parc national est un territoire reconnu comme exceptionnel par la richesse de sa biodiversité, la qualité de ses paysages et de son patrimoine culturel.

Le **cœur du Parc** est une zone bénéficiant d'un statut de protection réglementaire : [Réglementation du Parc national des Pyrénées](#)

Le [décret](#) instaure une réglementation spécifique de la zone cœur ; **la plupart des activités humaines qui pourraient nuire à la conservation des patrimoines y sont ainsi soumises à autorisation ou interdites.**

- Les activités de nature peuvent être :
- autorisées (si elles ne nécessitent pas des aménagements spécifiques ou ne se pratiquent pas sur des zones sensibles) : randonnée pédestre, randonnée à ski ou en raquette, escalade, spéléologie ...
 - soumises à autorisation afin de limiter les aménagements ou les dérangements : survols à moins de 1000 mètre, équipement de voies d'escalade ...
 - interdites : chasse, feu, chien, vélo ...

Au-delà de la réglementation, le Parc national des Pyrénées souhaite définir en concertation avec les acteurs locaux des règles de bonne pratique pour la conciliation des activités et de la protection des patrimoines.

La zone cœur est délimitée par une signalétique de carrés sur lesquels figure une tête d'Isard rouge sur fond blanc. A noter que la direction des cornes indique la zone cœur.

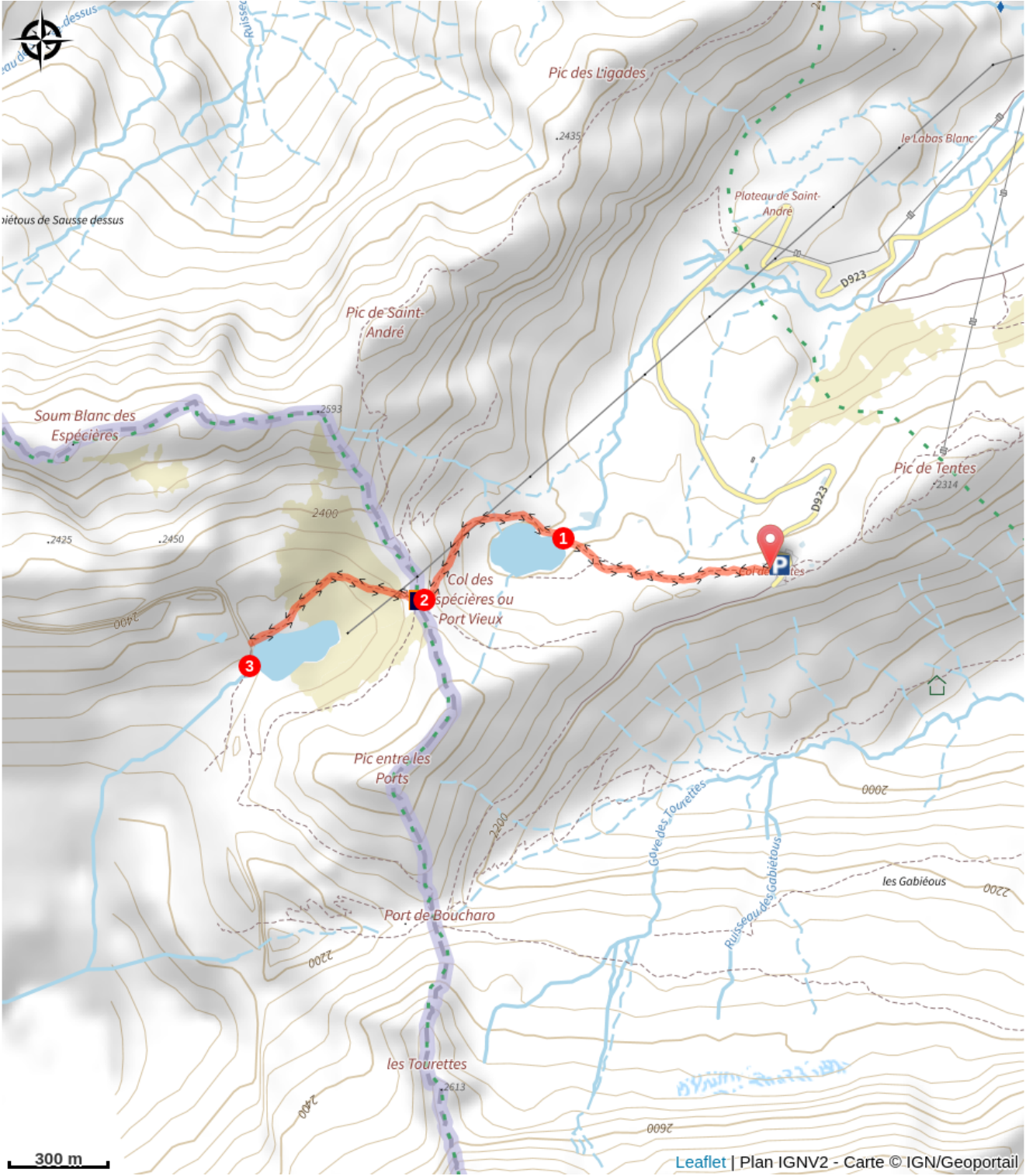
Lieux de renseignement

Bureau d'Information Touristique de Gavarnie

Le village, 65120 GAVARNIE
infotourisme@valleesdegavarnie.com
Tel : +33 (0)5 62 92 49 10
<https://www.valleesdegavarnie.com/ete/ma-destination/gavarnie-gedre>



Sur votre route...



 Borne frontière (A)

Toutes les informations pratiques

**En coeur de parc**

Le Parc national est un territoire naturel, ouvert à tous, mais soumis à une réglementation qu’il est utile de connaître pour préparer son séjour. Les chiens y sont interdits, la cueillette est interdite et le bivouac est réglementé.



**Recommandations**

- Parc national des Pyrénées :
Une partie de l'itinéraire se trouve en zone-cœur du Parc national, **les chiens y sont interdits.**
[> En savoir plus.](#)

- Période de praticabilité :
Attention aux névés persistants en début de saison (juin notamment).

- Difficultés :
Itinéraire plat et très facile jusqu'au lac des Espézières.
Après le lac des Espézières, la montée au col frontière des Espézières est raide avec un court passage légèrement escarpé. Prudence avec de jeunes enfants, ou par temps humide.

- Respect des milieux naturels :
> Eviter de se baigner dans le lac : outre les aspects liés à la santé (risques de choc thermique), les lacs de montagne sont des milieux fragiles et peu brassés. Les résidus de crème solaire et autres cosmétiques peuvent avoir un impact sur ces milieux qui abritent une faune et une flore caractéristiques.
> ne laisser aucune trace de son passage : ramener tous ses déchets.

Comment venir ?

Transports

Pas d'accès en transports publics jusqu'au col des Tentes.

Accès routier

A l'entrée du village de Gavarnie, longer les parkings et prendre la route de la station de ski de Gavarnie-Gèdre jusqu'au col des Tentes, terminus de la route.

ATTENTION :
La route d'accès au col des Tentes est fermée tous les hiver et jusque tard dans le printemps.
[> Connaître l'état d'ouverture de la route](#)

Parking conseillé

Col des Tentes (nombre de places restreint)

Accessibilité

 En famille